Envoyé en préfecture le 05/11/2025

Reçu en préfecture le 05/11/2025

Publié le

ID: 059-215901729-20251105-251105DEC_161CP-AU

DECISION N°2025-161/CP

OBJET:

CONTRAT DE DISTRIBUTION PHYSIQUE DE DOCUMENTS MUNICIPAUX ET PROSPECTUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DENAIN

- 1. Commande publique
- 2. Marchés publics

Le Maire,

Vu les Articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 7 du 28 Mai 2020 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu la proposition de la société BOITAUXLETTRES France,

DECIDE

<u>Article 1</u>: Un contrat de distribution physique de documents municipaux et prospectus sur le territoire de la commune de Denain sera signé par mes soins avec la société BOITAUXLETTRES France – SIRET N° 81015004500021 – 9 rue des Cerisiers – 91090 LISSES.

Article 2: Le montant annuel du contrat est de 7 200.00€ HT soit 8 640.00€ TTC pour 3 distributions annuelles de 2 400.00€ HT unitaire soit 2 880.00€ TTC unitaire.

<u>Article 3</u>: Ce contrat est conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction 3 fois dans la limite de 4 ans et prenant effet à sa date de notification.

<u>Article 4</u>: La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

A DENAIN, le 30/10/2025

Le Pouvoir Adjudicateur,

ANNE-LISE DUFOUR-TONINI

Acte soumis à transmission Affiché le Certifié exécutoire